



Centre Technique  
Régional pour la  
Déficience Visuelle



Catalogue

# Formations théoriques et pratiques 2017

/// SOLIDARITÉ // ÉGALITÉ // CITOYENNETÉ // LAÏCITÉ

[www.lespep69.org](http://www.lespep69.org)



# L'offre de formation des PEP 69 en 2017

**Pour cette première édition, le catalogue de formation 2017 des PEP 69 vous présente plusieurs modules à destination des familles et des professionnels dans plusieurs domaines, portés par les CAMSP déficients auditifs et visuels, ainsi que par le CTRDV.**

**Ces propositions ne sont bien entendu pas exhaustives et nous pouvons mettre en oeuvre d'autres contenus en fonction de vos attentes.**

**La mission de formation de ces établissements s'appuie sur l'ensemble des professionnels des équipes dans une démarche interdisciplinaire. Des partenaires peuvent être associés à ces actions.**

## Public concerné

**Parents et entourage familial** de jeunes déficients sensoriels avec ou sans troubles associés de 0 à 20 ans.

**Professionnels de la petite enfance et du secteur scolaire** : Professionnels de crèche, assistantes maternelles, auxiliaires de Vie Scolaire (AVS), enseignants, enseignants référents, médecins scolaires, infirmières scolaires, Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), assistantes sociales,...

**Professionnels des secteurs sanitaire et médico-social** : professionnels des établissements et services médico-sociaux, des centres hospitaliers, des membres du Réseau Régional de Rééducation et de Réadaptation Pédiatrique (R4P), de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH),...

**Tous professionnels de structures ordinaires** accueillant du public.

## Formations dans nos locaux ou sur site ?

Tous nos modules de formation sont transposables en intra, sur site, **exclusivement en Rhône-Alpes**. Contactez-nous pour plus de renseignements.

Vous recherchez une formation sur site et vous êtes localisés en dehors du territoire de Rhône-Alpes ? Contactez-nous pour que nous vous indiquions d'autres centres de formation partenaires.

**Vous comprendre : recueillir vos attentes,  
définir ensemble vos besoins. Construire avec vous  
un programme de formation adapté.  
Mettre en oeuvre votre formation.**

**Les PEP 69 ont un agrément centre de formation : n° 82 69 08767 69**

Les formations proposées peuvent être inscrites dans les plans de formation des établissements et services.

## Tarifification

- Les formations sont gratuites pour les parents, pour les professionnels du réseau SARADV, du réseau SENS, de l'ANECAMSP et pour les professionnels de l'Education Nationale de la région Rhône-Alpes.
- Pour les autres professionnels, ainsi que pour les étudiants : les frais d'inscription sont de 30 € pour les modules d'une demi-journée, et de 50 € pour les modules d'une journée.

Dans tous les cas, les repas et frais de déplacements ne sont pas pris en charge.

## Pour vous inscrire

Remplissez simplement le formulaire d'inscription en dernière page de ce catalogue et envoyez-le, accompagné de votre règlement (à l'ordre du CTRDV) à :

**CTR DV - Centre de formation**  
150 rue du 4 août 1789 - 69100 Villeurbanne

[formation@lespep69.org](mailto:formation@lespep69.org)

Veillez à respecter les dates limites d'inscription des différents modules.

Vous souhaitez inscrire plusieurs personnes ?

Vous souhaitez que nous organisions une formation sur site ?

Contactez-nous pour plus de renseignements sur les tarifs et conditions spécifiques au 04 37 43 38 28 ou par mail à l'adresse : [formation@lespep69.org](mailto:formation@lespep69.org)

## Annulation

Les demandes d'annulation ou de report confirmées par courrier ou par mail, et reçues plus de 2 semaines avant le début de la session, sont acceptées. Celles reçues moins de 2 semaines avant le début de la session entraînent le règlement de la totalité du prix de la session.

Les PEP 69 se réservent la possibilité d'annuler une session si le nombre d'inscrits est inférieur au minimum indiqué.

Les inscriptions sont alors reportées sur la session suivante.

## Besoins spécifiques

Si vous avez des besoins spécifiques, merci de nous contacter pour que nous préparions au mieux votre accueil.

## Sensibilisation à la déficience auditive et vestibulaire

Prise en compte de la déficience auditive et vestibulaire dans l'accompagnement quotidien du jeune enfant.

**L'enfant fonctionne en multisensorialité depuis la naissance. Le déficit d'une des sensorialités va avoir des impacts dans de multiples domaines de son développement. Nous vous proposons d'aborder les notions-clés des déficits auditifs et vestibulaires pour adapter le quotidien et l'environnement de l'enfant afin de minimiser les conséquences de ces déficits.**

### Public

Professionnels de la petite enfance : professionnels de crèche, de CAMSP, enseignants, ATSEM, assistantes maternelles, professionnels médicaux et paramédicaux.

### Objectif de formation

Comprendre les notions-clés des déficits auditifs et vestibulaires pour mettre en œuvre des adaptations de la communication et de l'environnement favorables au développement de l'enfant avec déficience auditive et/ou vestibulaire.

### Contenus / objectifs pédagogiques

Comprendre ce qu'est la fonction auditive et vestibulaire.

Identifier les situations de handicap

Trouver et mettre en place les adaptations de la communication, les interactions et les propositions éducatives en cas de déficit auditif et/ou vestibulaire.

### Méthodologie

Approche théorique et pratique, ateliers, mises en situation.

### Intervenants

Médecin phoniatre, orthophoniste, éducateur, psychomotricien.

### Groupe et lieu

Entre 10 et 20 participants

Au CAMSP DA (Villeurbanne)

### 1 session proposée

Vendredi 10 novembre 2017 de 9h à 12h

Inscriptions 1 mois avant au plus tard

Formation réservée aux professionnels

# 0-6 ans déficiences auditives et vestibulaires

Professionnels



### Enjeux éthiques

L'accompagnement de l'enfant sourd en libéral place parfois les professionnels face à des situations complexes. Que faire lorsqu'on identifie des besoins auxquels on ne peut pas répondre ? Comment faire coïncider divers projets de soins ? Comment réagir lorsqu'un autre acteur a une lecture différente de la situation ? L'évaluation des besoins de l'enfant, au plus près de sa réalité et en respectant son intérêt supérieur, est au carrefour des demandes parentales, des représentations professionnelles et des observations cliniques.

### Public

Professionnel libéral, impliqué dans l'accompagnement de l'enfant sourd.

### Objectif de formation

Travailler l'évaluation pluri professionnelle des besoins de l'enfant sourd. Aspects communs et spécifiques des différentes évaluations professionnelles (médecin, orthophoniste, audioprothésiste, psychologue, éducateur...), Questionnement éthique et définition des conditions d'une réelle pluridisciplinarité dans les pratiques libérales.

### Contenus / objectifs pédagogiques

Définir les besoins généraux de l'enfant sourd. Connaître les moyens d'évaluation respectifs des différentes professions. Créer des représentations communes. Savoir construire un projet de soins centré sur l'enfant. Prendre en compte la manière dont le positionnement professionnel influe sur l'évaluation. Résoudre les situations difficiles ou conflictuelles dans la mise en œuvre du projet de soins.

### Méthodologie

Apports théoriques, échanges d'expérience et temps pratique

### Intervenants

Médecin phoniatre ; Orthophoniste.

### Groupe et lieu

entre 12 et 20 participants, au CAMSP DA (Villeurbanne)

1 session proposée

Vendredi 2 juin 2017 de 9h à 12h

Inscriptions 1 mois avant au plus tard

Formation réservée aux professionnels du réseau SENS

Professionnels



Approche théorique et pratique : identification des enjeux pour le développement précoce.

Les déficits sensoriels, auditifs et vestibulaires sont diagnostiqués de plus en plus tôt chez l'enfant. Leur suivi et prise en charge impliquent de nombreux professionnels. Nous vous proposons d'aborder les points-clés des fonctions auditives et vestibulaires et de leurs déficits (anatomie, physiologie, étiologie, appareillage, prise en charge, troubles associés, évolution à court et moyen terme, impact familial).

### Public

Professionnels médicaux, paramédicaux, éducateurs.

### Objectif de formation

Avoir des bases théoriques pour comprendre les déficits sensoriels, auditifs et vestibulaires et adapter sa pratique dans le cadre d'un projet de soin.

### Contenus / objectifs pédagogiques

La fonction auditive et vestibulaire : rappel anatomo-pathologique

Etiologie des déficits

Appareil conventionnel et implant cochléaire

Bilan complémentaire, recherche de troubles associés

Prise en charge rééducative

Accompagnement parental

Aménagement des environnements

### Méthodologie

Approche théorique, vidéo, démonstration de matériel

### Intervenants

Médecin phoniatre, orthophoniste, psychomotricien.

### Groupe et lieu

Entre 10 et 20 participants

Au CAMSP DA (Villeurbanne)

1 session proposée

Jeudi 6 avril 2017 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Inscriptions 1 mois avant au plus tard

Formation réservée aux professionnels

Professionnels



## Sensibilisation à la déficience visuelle chez le jeune enfant (0-6 ans)

S'approprier la déficience visuelle

**Ce module vous permettra de comprendre la mise en place de la vision chez le jeune enfant déficient visuel avec ses possibilités de progression et ses limites, de connaître l'évaluation des potentialités visuelles, de repérer les principales pathologies à l'origine de déficiences visuelles et les traitements existants.**

### Public

Professionnels du secteur petite enfance, équipes de CAMSP polyvalents, professionnels médicaux et para-médicaux.

### Objectif de formation

Comprendre les spécificités de la déficience visuelle chez le jeune enfant.

### Contenus / objectifs pédagogiques

Présentation du développement visuel du jeune enfant  
Signes d'appel faisant suspecter une déficience visuelle  
Pathologies responsables de la déficience visuelle  
Intérêt de l'accompagnement précoce

### Méthodologie

Apports théoriques et études de cas

### Intervenants

Médecin ophtalmologiste.

### Groupe et lieu

entre 8 et 20 participants, au CAMSP DV (Villeurbanne)

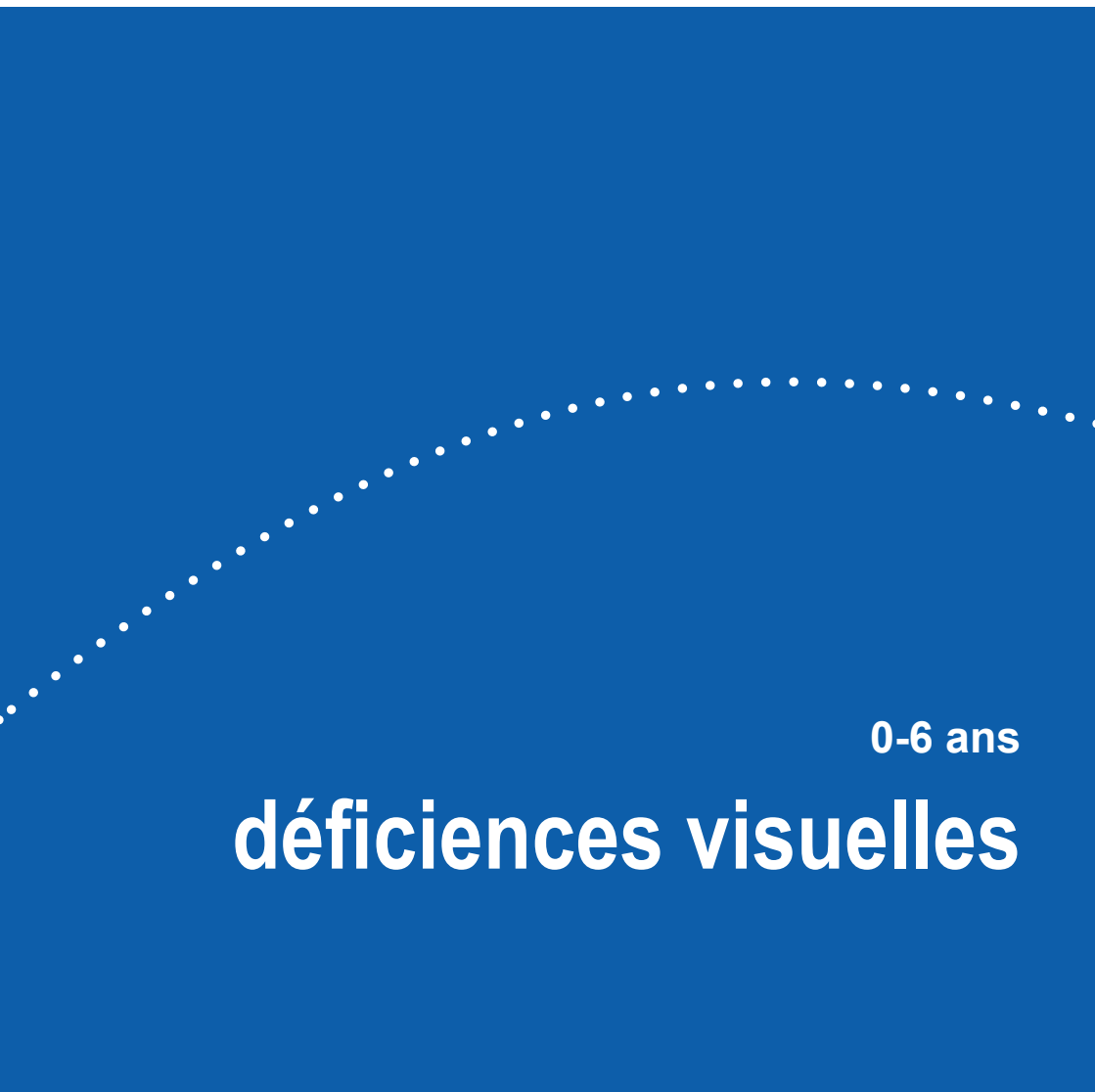
### 1 session proposée

Judi 8 juin 2017 de 14h à 17h

Inscriptions 1 mois avant au plus tard

Formation réservée aux professionnels

Professionnels



## Module 5 **Accompagner l'inclusion d'un jeune enfant déficient visuel**

Mieux comprendre les répercussions de la déficience visuelle

**La vision est un sens primordial pour découvrir le monde qui nous entoure. En effet, 85% des informations qui arrivent au cortex sont d'origine visuelle. Ce module vous permettra de découvrir l'impact de la déficience visuelle sur le développement du jeune enfant et de savoir mieux répondre à ses besoins par des pratiques d'adaptation et de prévention.**

### Public

Professionnels de la petite enfance, professionnels de la Protection Maternelle et Infantile, enseignants de maternelle, ATSEM.

### Objectif de formation

Comprendre l'impact de la déficience visuelle sur le développement du jeune enfant. Identifier ses besoins et savoir y répondre.

### Contenus / objectifs pédagogiques

Description du développement visuel du jeune enfant et des atteintes visuelles fonctionnelles. Présentation des adaptations possibles et des points de vigilance. Etude de cas pratiques, présentation de films et mise en situation des stagiaires.

### Méthodologie

Après la découverte théorique et illustrée du développement visuel du jeune enfant et des répercussions fonctionnelles de la déficience visuelle, une mise en pratique autour d'ateliers sera proposée. Une synthèse en groupe sur les adaptations possibles viendra clore ce module illustré par des films et un support auditif.

### Intervenants

Educatrice de jeunes enfants, orthoptiste.

### Groupe et lieu

Entre 6 et 12 participants au CAMSP DV (Villeurbanne)

### 1 session proposée

Mardi 7 mars 2017 de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30

Inscriptions 1 mois avant au plus tard

Formation réservée aux professionnels

Professionnels



Module 6 **De la vision fonctionnelle à la déficience visuelle, approche théorique (6-20 ans)**

S'approprier la déficience visuelle

**Nos sens nous permettent de prendre connaissance de notre environnement. 80% des informations arrivant au cerveau passent par la vision. Pour comprendre le retentissement d'un déficit visuel, nous vous proposons d'aborder des notions clés sur la fonction visuelle, indispensables pour tout professionnel accompagnant des jeunes déficients visuels.**

**Public**

Professionnels du corps médical, paramédical, en formation ou déjà en situation professionnelle. Tout autre professionnel ayant besoin de développer ses compétences dans ce domaine.

**Objectif de formation**

Avoir des bases théoriques pour comprendre les solutions proposées aux problèmes dépistés. L'appropriation se fera à travers des études de cas. Connaître les structures adaptées en cas de basse vision.

**Contenus / objectifs pédagogiques**

Le système visuel et la vision fonctionnelle pour mieux comprendre la déficience visuelle : rappels anatomiques et physiologiques de l'œil; présentation des différentes pathologies : définition de la basse vision.

**Méthodologie**

Approches théoriques

**Intervenants**

Médecin ophtalmologiste ; Orthoptiste ou Ergothérapeute

**Groupe et lieu**

Entre 6 et 16 participants  
Au CTRDV (Villeurbanne)



**Parents et professionnels**

**2 sessions proposées**

19 septembre 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h  
10 octobre 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Inscriptions 1 mois avant au plus tard

Formation mixte parents et professionnels

Module 7 **Evaluation de la vision fonctionnelle et conduite du dépistage visuel**

Module 7

Dépister la déficience visuelle

**Nos sens nous permettent de prendre connaissance de notre environnement. 80 % des informations arrivant au cerveau passe par la vision. Dans ce module plus spécifique, nous aborderons la conduite du dépistage visuel.**

**Public**

Professionnels du corps médical, en formation ou déjà en exercice : Médecins, infirmières scolaires, pédiatres, professionnels de PMI et Hospitaliers.

**Objectif de formation**

Conduire un dépistage visuel et évaluer la vision fonctionnelle. Proposer des solutions aux problèmes dépistés. Connaître les structures adaptées en cas de basse vision.

**Contenus / objectifs pédagogiques**

Le système visuel et la vision fonctionnelle pour mieux comprendre la déficience visuelle : rappels anatomiques et physiologiques de l'œil ; présentation des différentes pathologies ; définition de la basse vision. Conduite du dépistage visuel : signes d'appel, les outils, les gestes essentiels. Comprendre un examen de dépistage visuel et/ou en réassurer sa pratique. Comprendre un examen fonctionnel.

**Méthodologie**

Approches théoriques et pratiques.

**Intervenants**

Médecin ophtalmologiste ; Orthoptiste.

**Groupe et lieu**

entre 6 et 16 participants, au CTRDV (Villeurbanne)

**1 session proposée**

30 mai 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Inscriptions 1 mois avant au plus tard

Formation réservée aux professionnels

**Professionnels**



## Module 8 **Prise en compte des troubles visuels et neurovisuels de l'enfant avec déficiences motrices et/ou troubles cognitifs**

### Déficience visuelle et troubles associés

**Les compétences visuelles des enfants avec déficiences motrices et/ou troubles cognitifs sont parfois peu prises en compte dans l'accompagnement mis en œuvre au sein des établissements médico-sociaux qui les accueillent. Cette formation permettra d'aborder les troubles visuels et neurovisuels, pour adapter les pratiques professionnelles et l'accompagnement par les aidants familiaux.**

#### Public

Professionnels éducatifs et rééducatifs accueillant des enfants atteints de handicap moteur et/ou intellectuel et/ou comportemental.

#### Objectif de formation

Savoir prendre en compte les troubles visuels et neurovisuels chez l'enfant avec déficience motrice et/ou troubles cognitifs.

#### Contenus / objectifs pédagogiques

Comprendre ce qu'est la vision fonctionnelle et les gênes visuelles. Comment favoriser les interactions visuelles et les stimuler en cas de déficience motrice et/ou cognitive ? En cas de déficit visuel repéré, savoir identifier les potentialités visuelles et les développer en lien avec les autres modalités sensorielles et motrices.

#### Méthodologie

La formation s'appuie sur les situations de travail et les expériences que les participants pourront présenter. Alternance de temps de travail collectif en sous-groupe et d'apports théoriques. Etudes de cas. Mises en situations.

#### Intervenants

Orthoptiste, Ergothérapeute, Instructrice de locomotion.

#### Groupe et lieu

Entre 6 et 16 participants  
Au CTRDV (Villeurbanne)

#### 2 sessions proposées

21 mars 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h  
12 décembre 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Inscriptions 1 mois avant au plus tard. Connaissance du handicap moteur et/ou intellectuel souhaitée.

Formation mixte parents et professionnels



Parents et professionnels

## Module 9 **Autonomie et indépendance Accompagnement et moyens de compensation du jeune déficient visuel**

### S'approprier la déficience visuelle - approfondissement

**Les gênes visuelles ont un retentissement sur les activités de vie quotidienne et scolaire. Leur compréhension vous permettra de concevoir les mécanismes de compensation qui en découlent tout comme l'importance de l'entourage professionnel et familial, partenaires privilégiés, pour relayer et transposer au quotidien les compensations mises en place.**

#### Public

Tout professionnel en poste ou en formation ayant besoin d'acquérir les compétences essentielles pour accompagner une personne déficiente visuelle.

#### Objectif de formation

Identifier et comprendre les gênes visuelles dans les activités scolaires, de vie quotidienne, et dans les déplacements. Savoir mettre en place des compensations individualisées de première intention.

#### Contenus / objectifs pédagogiques

Connaître les bases théoriques sur le système visuel et la vision fonctionnelle. Identifier les signes d'alerte pour repérer les besoins d'un jeune déficient visuel. Se familiariser avec les compensations naturelles, matérielles et humaines. Trouver les compensations adaptées à mettre en place. Sécuriser le jeune déficient visuel lors de ses déplacements.

#### Méthodologie

Formation sur trois temps : ateliers (mises en situations scolaires et/ou de vie quotidienne, et de déplacements), échanges d'expérience et rappel des bases théoriques sur le système visuel et la vision fonctionnelle.

#### Intervenants

Ergothérapeute, Instructeur en locomotion.

#### groupe et lieu

entre 6 et 10 participants, au CTRDV (Villeurbanne)

#### 2 sessions proposées

2 mai 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h  
28 novembre 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Inscriptions 1 mois avant au plus tard.

Formation mixte parents et professionnels



Parents et professionnels



## Déficience visuelle - outils de compensations

Ce module vous permettra d'accéder à une meilleure connaissance des adaptations possibles d'un poste informatique en terme de paramétrages de base ou de logiciels spécifiques à la déficience visuelle. Ce module 5.1 concerne la malvoyance.

### Public

Toute personne ayant besoin de développer ses compétences dans ce domaine.

### Objectif de formation

Présenter les possibilités d'adaptation d'un poste informatique. Être en capacité de configurer un poste informatique adapté. Connaître les fonctions de base de certains logiciels spécifiques à la déficience visuelle.

### Contenus / objectifs pédagogiques

Accessibilité de l'ordinateur (Windows ou Mac OS X) :

- Paramétrages de base (visuel, souris, etc.)
- Utilisation de la loupe
- Privilégier l'utilisation de l'ordinateur au clavier.

Logiciel d'accessibilité :

- Logiciels de lecture vocale de texte (TextToSpeech, balabolka, Free Natural Reader, OS X, etc.)

- Logiciels d'agrandissement (zoomtext)

La navigation sur Internet :

- Navigation visuelle assistée (zoomtext, version mobile des sites)

### Méthodologie

Approche théorique et ateliers pratiques.

### Intervenants

Ergothérapeute, Informaticien

### Groupe et lieu

Entre 6 et 8 participants, au CTRDV (Villeurbanne)

#### 1 session proposée

26 septembre 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Inscriptions 1 mois avant au plus tard. **Attention : il est nécessaire de venir avec son propre matériel (ordinateur portable avec Win 7, 8, 10 ou OS X)**

Formation mixte parents et professionnels



Parents et professionnels

## Déficience visuelle - outils de compensations

Ce module vous permettra d'accéder à une meilleure connaissance des adaptations possibles d'un poste informatique en terme de paramétrages de base ou de logiciels spécifiques à la déficience visuelle. Ce module 5.2 concerne la cécité.

### Public

Toute personne ayant besoin de développer ses compétences dans ce domaine.

### Objectif de formation

Présenter les possibilités d'adaptation d'un poste informatique. Être en capacité de configurer un poste informatique adapté. Connaître les fonctions de base de certains logiciels spécifiques à la déficience visuelle.

### Contenus / objectifs pédagogiques

Accessibilité de l'ordinateur (Windows ou Mac OS X) :

- Utilisation de l'ordinateur au clavier.
- Utilisation du narrateur ou de Voice over.

Logiciel d'accessibilité :

- Les lecteurs d'écrans (nvda, jaws) et les différentes voix.

La navigation sur Internet :

- Navigation avec les lecteurs d'écrans.

Les blocs-notes et les pages brailles (Iris, Esytime, Braillesense, Esys, etc.)

- Présentation de ces outils et de leurs fonctionnalités.

### Méthodologie

Approche théorique et ateliers pratiques.

### Intervenants

Ergothérapeute, Informaticien

### Groupe et lieu

Entre 6 et 8 participants, au CTRDV (Villeurbanne)

#### 1 session proposée

18 octobre 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Inscriptions 1 mois avant au plus tard. **Attention : il est nécessaire de venir avec son propre matériel (ordinateur portable avec Win 7, 8, 10 ou OS X)**

Formation mixte parents et professionnels



Parents et professionnels

## Déficiences visuelles - outils de compensations

**Ce module vous permettra de découvrir les différentes aides techniques et technologiques que le CTRDV a en sa possession dans le cadre du RECAT (REseau Collaboratif d'Aides Techniques et Technologiques).**

### Public

Toute personne intéressée ou concernée par l'utilisation de ces outils.

### Objectif de formation

Présenter les différents outils de compensations, leur utilisation et leurs possibilités d'accessibilité. Être en capacité d'identifier et de repérer les fonctionnalités de chaque outil.

### Contenus / objectifs pédagogiques

- Matériel d'agrandissement : télé-agrandisseur à écran intégré ou connectables à un ordinateur, loupes électroniques, loupes manuelles
- Scanner : portable et connectable avec un ordinateur, reconnaissance de caractères
- Bloc-notes et pages braille
- Téléphonie mobile/Tablettes/Liseuses : accessibilité des téléphones adaptés et des tablettes, liseuses et téléphones grand public
- Lampes/Monoculaires : différents modèles de lampes, transportables ou non, autonome ou sur secteur, différents types d'éclairage
- Autres (Calculatrices adaptés, dictaphones, pupitres, Claviers adaptés, etc.)

### Méthodologie

Approche théorique et ateliers pratiques.

### Intervenants

Ergothérapeute, Informaticien

### Groupe et lieu

Maximum 16 participants, au CTRDV (Villeurbanne)

#### 1 session proposée

11 avril 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Inscriptions 1 mois avant au plus tard.

Formation mixte parents et professionnels



Parents et professionnels

## Déficiences visuelles - outils de compensations

**Cette étape d'initiation vous permettra de comprendre le système braille, la construction de l'alphabet à partir d'une cellule de 6 points. Vous pourrez ainsi décrypter les divers symboles au travers d'exercices simples. Cette formation sera adaptée aux personnes voyantes, la lecture du braille se fera avec les yeux.**

### Public

Toute personne (parent ou professionnel) dont la pratique nécessite la connaissance du braille.

### Objectif de formation

Comprendre la composition de l'alphabet braille. Savoir reconnaître ses divers symboles.

### Contenus / objectifs pédagogiques

Découvrir la cellule braille. Composer les différentes lettres braille.

### Méthodologie

Intervention magistrale : présentation des combinaisons des lettres braille. Utilisation d'une cellule braille aimantée pour les exercices de mémorisation. Pratique d'exercices type en suivant la méthode Kommer. Cette formation vous demandera de prévoir des temps de pratique personnelle entre les séances.

### Intervenants

Transcripteur / transcriptrice.

### Groupe et lieu

De 4 à 6 participants, au CTRDV (Villeurbanne)

#### 1 session proposée

Courant 2017 - 2 séquences de 1h30

Les dates et horaires seront déterminés avec les stagiaires en fonction des disponibilités de chacun. Inscriptions avant fin janvier souhaitées.

Formation mixte parents et professionnels



Parents et professionnels

## Braille intégral, niveau 1

### Acquisition des bases en lecture et écriture braille

Déficience visuelle - outils de compensations

Comme suite au module d'initiation, vous pourrez intégrer le niveau 1 et parfaire vos connaissances en application des diverses règles du Code Braille Français Uniformisé (CBFU). Cette formation sera adaptée aux personnes voyantes, la lecture du braille se fera avec les yeux. Ce module peut être proposé en formation à distance.

#### Public

Toute personne (parent ou professionnel) dont la pratique nécessite une bonne connaissance du braille.

#### Objectif de formation

Savoir lire et écrire en braille intégral.

#### Contenus / objectifs pédagogiques

Intégrer le code braille et mémoriser les lettres de l'alphabet braille. Écrire sur machine Perkins. Transcrire et lire en braille des textes simples.

#### Méthodologie

Intervention magistrale et pratique d'exercices type en suivant la méthode Kommer. Bilan et évaluation des acquisitions en fin de formation. Cette formation vous demandera de prévoir des temps de pratique personnelle entre les séances.

#### Intervenants

Transcripteur / transcriptrice.

#### Groupe et lieu

De 4 à 6 participants, au CTRDV (Villeurbanne) ou en formation à distance (prendre contact avec le CTRDV).

#### 1 session proposée

À partir de février 2017 - 8 séquences de 1h30

Les dates et horaires seront déterminés avec les stagiaires en fonction des disponibilités de chacun. Inscriptions avant fin janvier souhaitées.

Formation mixte parents et professionnels. **Prérequis : Module 6.1**

Professionnels



## Braille intégral, niveau 2

### Acquisition des techniques d'adaptation dans le domaine scolaire

Déficience visuelle - outils de compensations

Après avoir suivi la formation Braille-niveau 1 ou en avoir acquis les connaissances par ailleurs, nous vous proposerons d'aller plus loin dans la pratique du braille. Seront abordés : les notions d'adaptation de documents, quelques pratiques de DER, le braille numérique. Cela sera également l'occasion d'échanger avec vous sur vos pratiques.

#### Public

Toute personne (parent ou professionnel) dont la pratique nécessite une connaissance approfondie du braille.

#### Objectif de formation

Aborder les diverses adaptations de documents réalisées en centre de transcription ; en comprendre les techniques pour mieux accompagner un jeune en inclusion scolaire.

#### Contenus / objectifs pédagogiques

Acquérir la logique des notations en maths et sciences. Transcrire / lire des formules simples. Utiliser le tapis dycem pour réaliser des figures géométriques simples en relief. Lire / réaliser des schémas simples en relief. Transcrire un document, littéraire et/ou scientifique, pour une lecture sur terminal braille.

#### Méthodologie

Intervention magistrale : présentation des notations braille dans les domaines littéraires, mathématiques, les grands principes d'adaptation de documents en braille. Mise en pratiques sous forme d'exercices. Progression sur 3 séances hebdomadaires de 3h. Bilan des acquisitions en fin de formation.

#### Intervenants

Transcripteur / transcriptrice.

#### Groupe et lieu

De 4 à 6 participants, prioritairement au CTRDV (Villeurbanne)

#### 1 session proposée

À partir de mai 2017 - 3 séquences de 3h00

Les dates et horaires seront déterminés avec les stagiaires en fonction des disponibilités de chacun. Inscriptions avant fin avril souhaitées.

Formation mixte parents et professionnels. **Prérequis : Module 6.2**

Parents et professionnels



Module 13 **Caractères agrandis,  
Adaptation de documents  
pour jeunes malvoyants**

Déficience visuelle - outils de compensations

Cette formation apportera un éclairage sur les outils et méthodes d'adaptation de document en caractères agrandis. Vous pourrez ainsi réaliser quelques travaux facilement transposables dans votre environnement de travail, ou dans un cadre familial.

**Public**

Toute personne (parent ou professionnel) dont la pratique nécessite la réalisation d'adaptations.

**Objectif de formation**

Comprendre et réaliser des adaptations de documents en caractères agrandis : textes simples, ouvrages littéraires, maths et sciences, traitement des images, gestion des mises en page.

**Contenus / objectifs pédagogiques**

Adapter des documents simples et/ou complexes dans les domaines littéraires en vue d'une lecture au format papier et/ou au format numérique (.docx., pdf., html). Intégrer dans un document des formules mathématiques via un éditeur d'équations. Adapter des images, tableaux, graphiques.

**Méthodologie**

Intervention magistrale : les grands principes d'adaptation de documents en caractères agrandis. Mise en pratiques sous forme d'exercices. Progression sur 3 séances hebdomadaires de 3h. Bilan des acquisitions en fin de formation.

**Intervenants**

Transcripteur / transcriptrice.

**Groupe et lieu**

De 4 à 6 participants, au CTRDV (Villeurbanne)

**1 session proposée**

À partir de mars 2017 - 3 séquences de 3h00

Les dates et horaires seront déterminés avec les stagiaires en fonction des disponibilités de chacun. Inscriptions avant fin février souhaitées.

Formation mixte parents et professionnels.

Professionnels



# Fiche individuelle d'inscription aux formations 2017

NOM : .....

PRENOM : .....

FONCTION : .....

STRUCTURE : .....

ADRESSE : .....

CODEPOSTAL : |.....|.....|.....|.....| VILLE : .....

Il s'agit de mon adresse :  personnelle  professionnelle

TEL : |.....|.....|.....|.....|.....|.....|.....|.....|.....|.....|

MEL : .....@.....

**Indiquez les modules de votre choix ainsi que les dates de sessions si nécessaire.**

**Module 1 : Sensibilisation à la déficience auditive et vestibulaire** (réservé aux professionnels)

Vendredi 10 novembre 2017 de 9h à 12h

**Module 2 : De l'évaluation des besoins de l'enfant sourd à la construction d'un projet de soins pluridisciplinaire en libéral** (réservé aux professionnels)

Vendredi 2 juin 2017 de 9h à 12h

**Module 3 : Le double déficit sensoriel, auditif et vestibulaire, chez le jeune enfant** (réservé aux professionnels)

Jeudi 6 avril 2017 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

**Module 4 : Sensibilisation à la déficience visuelle chez le jeune enfant (0-6 ans)** (réservé aux professionnels)

Jeudi 8 juin 2017 de 14h à 17h

**Module 5 : Accueillir un jeune enfant déficient visuel en lieu d'accueil petite enfance** (réservé aux professionnels)

Mardi 7 mars 2017 de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30

**Module 6 : De la vision fonctionnelle à la déficience visuelle, approche théorique (6-20 ans)** (public mixte)

Mardi 19 septembre 2017 de 14h à 17h

Mardi 10 octobre 2017 de 14h à 17h

.../...

# Fiche individuelle d'inscription aux formations 2017

**Module 7 : Evaluation de la vision fonctionnelle et conduite du dépistage visuel** (réservé aux professionnels)

Mardi 30 mai 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Module 8 : Prise en compte des troubles visuels et neurovisuels de l'enfant avec déficiences motrices et/ou troubles cognitifs** (public mixte)

Mardi 21 mars 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi 12 décembre 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Module 9 : Autonomie et indépendance, accompagnement et moyens de compensation du jeune déficient visuel** (public mixte)

Mardi 2 mai 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi 28 novembre 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Module 10.1 : Rendre l'outil informatique accessible pour jeunes malvoyants** (public mixte)

Mardi 26 septembre 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Module 10.2 : Rendre l'outil informatique accessible pour jeunes aveugles** (public mixte)

Mercredi 18 octobre 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Module 11 : Les aides techniques et technologiques** (public mixte)

Mardi 11 avril 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Module 12.1 : Braille initiation** (public mixte)

2 séquences hebdomadaires de 1h30 à partir de janvier 2017

**Module 12.2 : Braille niveau 1** (public mixte)

8 séquences hebdomadaires de 1h30 à partir de février 2017

**Module 12.3 : Braille niveau 2** (public mixte)

3 séquences hebdomadaires de 3h00 à partir de mai 2017

**Module 13 : Caractères agrandis et adaptation de documents pour jeunes malvoyants** (public mixte)

3 séquences hebdomadaires de 3h à partir de mars 2017

Vous êtes parent d'un jeune déficient visuel, professionnel du réseau SARADV, du réseau SENS ou de l'Education Nationale de la région Rhône-Alpes, les formations ne vous coûtent rien.

Vous êtes étudiant ou professionnel extérieur au SARADV ou au réseau SENS, tous les modules d'une demi-journée sont facturés 30 € par personne et ceux d'une journée sont facturés 50 €.

Montant total de votre commande l.....l €

Merci de renvoyer ce coupon, accompagné de votre règlement à :

**Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle**  
**Centre de Formation - 150 rue du 4 août 1789 - 69100 Villeurbanne**  
**Tel : 04 37 43 38 28 - formation@lespep69.org**



## Les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce Sensoriels

Créés en 1981, Les CAMSP sensoriels accueillent des enfants de 0 à 6 ans présentant une déficience auditive ou visuelle avec ou sans déficit associé.

Ils remplissent une mission d'intérêt général qui se décline en 6 axes :

- Le dépistage et le diagnostic précoce des déficits et des troubles ;
- La prévention ou la réduction de l'aggravation des handicaps ;
- Les soins ;
- L'accompagnement familial ;
- Le soutien, l'aide et l'adaptation sociale et éducative ;
- L'information et la formation auprès des partenaires.

51 enfants et leurs parents sont accueillis au CAMSP déficients auditifs et 46 au CAMSP déficients visuels. Un accompagnement pluridisciplinaire est proposé dans le cadre d'un projet individualisé.

## Le Réseau SENS

Créé en 2015, le Réseau SENS a pour objectif de répondre aux besoins spécifiques des jeunes enfants sourds et de leur famille par des actions de coordination, de formation, de prévention, d'éducation et de suivis en :

- Permettant la constitution et la mise en place opérationnelle d'un Réseau de Santé dit « de proximité » composé de professionnels libéraux, de partenaires institutionnels et de l'équipe de coordination du Réseau,
- Organisant et assurant le fonctionnement de ce réseau sur la Région Rhône-Alpes,
- Evaluant la mise en œuvre et la réalisation des objectifs du réseau, préalablement établis.

Le réseau intervient à deux niveaux :

- auprès des professionnels de santé et d'établissements, qui prennent en charge de jeunes enfants sourds
- auprès des familles et des enfants sourds

## Centres d'action médico-sociale précoce sensoriels Réseau SENS

158 rue du 4 Août 1789 - 69100 Villeurbanne  
CAMSP DA : 04 78 37 57 47 - camspda@lespep69.org  
CAMSP DV : 04 78 03 70 83 - camspdv@lespep69.org  
Réseau SENS : 04 78 37 53 54 - reseausens@lespep69.org  
<http://www.camsp.lespep69.org>



Centre Technique  
Régional pour la  
Déficience Visuelle



Équipe Relais Handicaps Rares  
Auvergne Rhône-Alpes

## Le Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle

Créé en 2005, le Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV) s'inscrit dans l'organisation du dispositif d'accompagnement des jeunes déficients visuels sur le territoire de Rhône-Alpes, le réseau Soins et Accompagnement en Rhône-Alpes pour la Déficience Visuelle (SARADV).

Ce réseau regroupe les ressources spécialisées disponibles au niveau régional, destinées à intervenir en appui des services (Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce - SAFEP et Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation - SAAAS) de Rhône-Alpes, en faveur de l'autonomie des jeunes déficients visuels scolarisés.

Le CTRDV s'adresse à tous les enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans, concernés par une déficience visuelle, correspondant à une acuité visuelle du meilleur œil après correction, chiffrée, inférieure ou égale à 3/10°.

Ayant un agrément de centre ressources, ses missions sont les suivantes :

- Bilan, expertise, conseil
- Compensation du handicap
- Formation, information, recherche
- Animation du réseau régional SARADV

Depuis 2015, Le CTRDV est l'établissement porteur de l'équipe relais Handicaps Rares Auvergne Rhône-Alpes (ERHR AuRA).

Le CTRDV s'appuie sur une équipe composée de 31 personnes.

### Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle

150 rue du 4 Août 1789 - 69100 Villeurbanne  
Tel accueil : 04 37 43 38 28 - ctrdv@lespep69.org - <http://www.ctrdv.fr>

ERHR AuRA :  
161 rue du 4 août 1789 - 69100 Villeurbanne  
Tel accueil : 04 37 23 11 30 - [auvergnerrhonealpes@erhr.fr](mailto:auvergnerrhonealpes@erhr.fr)  
<http://auvergnerrhonealpes.erhr.fr>

Coordonnées GPS du CTRDV : Latitude : 45.763816 et Longitude : 4.891059  
Métro : ligne A arrêt Flachet - Bus : C26 arrêt Perralière

## Accédez à nos différentes ressources sur le site internet du CTRDV

<http://www.ctrdv.fr>

### Documents téléchargeables et aides techniques

**Sur le site internet du CTRDV, vous pouvez accéder à différentes ressources mises à votre disposition : des documents téléchargeables dans la partie mallette ressources, des documents empruntables dans la partie bibliothèque, et des aides techniques et technologiques dans la partie RECATT.**

#### La mallette ressources

Cette mallette met à disposition des documents et outils de compensation de la malvoyance et de la cécité. Elle contient également des conseils pour l'accompagnement des élèves déficients visuels. Elle est destinée à toute personne intervenant auprès du jeune déficient visuel dans sa scolarité et pour le jeune lui-même.

Elle est développée à l'initiative de professionnels de la région Rhône-Alpes spécialisés dans la déficience visuelle (enseignants spécialisés, transcripteurs braille et adaptateurs de documents, ergothérapeutes, gestionnaires de bibliothèques adaptées, informaticiens, etc.)

Les outils et conseils proposés dans la mallette devront être personnalisés en fonction des besoins spécifiques de l'élève. Pour les jeunes suivis par un service d'accompagnement, les ajustements pourront se faire avec l'aide de l'enseignant spécialisé du service.

#### La bibliothèque

La bibliothèque du CTRDV propose au prêt un large choix de livres adaptés. Vous pouvez consulter notre fonds de bibliothèque directement sur notre site. La recherche peut être effectuée à partir de différents champs (titre, auteur, mots clés, taille de caractères...). vous pouvez réserver vos documents par courrier, fax ou courriel.

#### Le projet RECATT

Le projet RECATT (réseau collaboratif d'aides techniques et technologiques) propose un service de prêt de matériel technique et technologique réservé aux parents, usagers ou professionnels du réseau SARADV (Soins et Accompagnement en Rhône Alpes pour la Déficience Visuelle).

Le service de prêt est gratuit et individuel. Il est soumis à un engagement de l'emprunteur quant à la bonne utilisation du matériel, le respect des délais de prêt et l'inscription dans une démarche collaborative d'enrichissement du savoir. Les retours d'expériences des emprunteurs permettent de croiser les regards des différents utilisateurs dans différents contextes sur un même produit afin de réaliser des fiches critiques amenant un commentaire subjectif sur ce matériel. Les fiches critiques seront téléchargeables gratuitement sur le site internet du CTRDV, au fur et à mesure de leurs réalisations.

Vous trouverez sur le site internet du CTRDV toutes les informations nécessaires pour bénéficier de ce projet.

# Le calendrier des formations de l'association Les PEP 69 en 2017

Janvier				
Module 12-1	Braille initiation	2 fois 1h30	à partir de janvier	public mixte
Février				
Module 12-2	Braille niveau 1	8 fois 1h30	à partir de février	public mixte
Mars				
Module 5	Accueillir un jeune enfant déficient visuel en lieu d'accueil petite enfance (0-6 ans)	1 jour	7 mars	réservé aux professionnels
Module 8	Prise en compte des troubles visuels et neurovisuels de l'enfant avec déficiences motrices et/ou troubles cognitifs	1 jour	21 mars	public mixte
Avril				
Module 13	Caractères agrandis et adaptation pour malvoyants	3 fois 3h00	à partir d'avril	public mixte
Module 3	Le double déficit sensoriel, auditif et vestibulaire, chez le jeune enfant	1 jour	6 avril	réservé aux professionnels
Module 11	Les aides techniques et technologiques	1 jour	11 avril	public mixte
Mai				
Module 12-3	Braille niveau 2	3 fois 3h00	à partir de mai	public mixte
Module 9	Autonomie et indépendance, accompagnement et moyens de compensation du jeune déficient visuel	1 jour	2 mai	public mixte
Module 7	Evaluation de la vision fonctionnelle et conduite du dépistage visuel	1 jour	30 mai	réservé aux professionnels
Juin				
Module 2	De l'évaluation des besoins de l'enfant sourd à la construction d'un projet de soins pluridisciplinaire en libéral	1/2 journée	2 juin	réservé aux professionnels
Module 4	Sensibilisation à la déficience visuelle chez le jeune enfant (0-6 ans)	1/2 journée	8 juin	réservé aux professionnels

# Le calendrier des formations de l'association Les PEP 69 en 2017

Septembre				
Module 6	De la vision fonctionnelle à la déficience visuelle : approche théorique (6-20 ans)	1 jour	19 septembre	public mixte
Module 10-1	Rendre l'outil informatique accessible pour jeunes malvoyants	1 jour	26 septembre	public mixte
Octobre				
Module 10-2	Rendre l'outil informatique accessible pour jeunes aveugles	1 jour	18 octobre	public mixte
Module 6	De la vision fonctionnelle à la déficience visuelle : approche théorique (6-20 ans)	1 jour	10 octobre	public mixte
Novembre				
Module 1	Sensibilisation à la déficience auditive et vestibulaire Prise en compte pour l'accompagnement du jeune enfant	1/2 journée	10 novembre	réservé aux professionnels
Module 9	Autonomie et indépendance, accompagnement et moyens de compensation du jeune déficient visuel	1 jour	28 novembre	public mixte
Décembre				
Module 8	Prise en compte des troubles visuels et neurovisuels de l'enfant avec déficiences motrices et/ou troubles cognitifs	1 jour	12 décembre	public mixte



# Les PEP 69 : La solidarité, l'inclusion et la laïcité au service des parcours de chacun

Les CAMSP déficiences sensorielles et le CTRDV sont gérés par l'association des Pupilles de l'Enseignement Public du Rhône - Métropole de Lyon (Les PEP 69) dont les deux valeurs fondamentales sont la laïcité et la solidarité.

Les PEP 69 agissent dans le cadre d'une mission de service public, afin d'accompagner la personne s'intégrant dans la société commune. Leurs actions s'inscrivent dans le respect des principes de la République - Liberté, Égalité, Fraternité – et des valeurs qui la sous-tendent : laïcité et solidarité.

Tous les établissements et services des PEP 69 ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte. Il s'agit de favoriser, dans le cadre d'un projet individualisé, le meilleur épanouissement possible de la personne, son inclusion scolaire, sociale et professionnelle au sein de la société.

## Retrouvez plus d'informations sur les sites internet :

<http://www.lespep69.org> - <http://www.camsp.lespep69.org>

<http://www.ctrdv.fr> - <http://auvergnerhonealpes.erhr.fr>

## Adresse du siège de l'association Les PEP 69 :

109 rue du 1er mars 1943,

BP 91100, Parc Actimart Bâtiment D,

69100 VILLEURBANNE cedex,

Tél : 04.37.43.14.14 - [adpep69@lespep69.org](mailto:adpep69@lespep69.org)



### CTRDV

150 rue du 4 Août 1789

69100 Villeurbanne

[ctrdv@lespep69.org](mailto:ctrdv@lespep69.org) - 04 37 43 38 28

### ERHR AuRA

161 rue du 4 Août 1789

69100 Villeurbanne

[auvergnerhonealpes@erhr.fr](mailto:auvergnerhonealpes@erhr.fr) - 04 37 23 11 30

### CAMSP sensoriels

#### Réseau SENS

158 rue du 4 Août 1789 - 69100 Villeurbanne

[camspda@lespep69.org](mailto:camspda@lespep69.org) - 04 78 37 57 47

[camspdv@lespep69.org](mailto:camspdv@lespep69.org) - 04 78 03 70 83

[reseauSENS@lespep69.org](mailto:reseauSENS@lespep69.org) - 04 78 37 53 54

**Métro : ligne A arrêt Flachet**

**Bus : C26 arrêt Perralière**